



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2019-369

PUBLIÉ LE 23 OCTOBRE 2019

Sommaire

Assistance publique-Hôpitaux de Paris

75-2019-10-22-011 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°2013318-0008 du 14 novembre 2013 modifié portant délégation de signature (secrétariat général et cabinet du directeur général) (2 pages)

Page 3

Assistance publique-Hôpitaux de Paris

75-2019-10-22-011

Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial
n°2013318-0008 du 14 novembre 2013 modifié portant
délégation de signature (secrétariat général et cabinet du
directeur général)

Arrêté directeur modifiant l'arrêté directeur n°2013318-0008 du 14 novembre 2013 modifié portant délégation de signature (secrétariat général et cabinet du directeur général)

**Le directeur général
de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-4 et R. 6147-5 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté directeur n°2013318-0008 du 14 novembre 2013 modifié portant délégation de signature (secrétariat général et cabinet du directeur général) ;

Vu l'arrêté directeur n°2014146-0006 du 26 mai 2014 modifié relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale ;

Vu l'arrêté n°ANADDG 2019-09 0003 du 13 septembre 2019 nommant Mme Séverine SAUNIER, en sus de ses fonctions, directrice par intérim du « Centre de Gestion Commune des Ressources Humaines des PIC et du Siège » à compter du 30 septembre 2019 ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : L'article 2 de l'arrêté n°2013318-0008 susvisé, est remplacé par ce qui suit :

Délégation de signature est donnée :

- à M. Arnaud POUPARD, délégué défense « défense sécurité »,
- à Mme Florence VEBER, directrice de la délégation aux relations internationales, et en cas d'empêchement à M. François SIMON et à M. Philippe LE ROUX, adjoints à la directrice de la délégation aux relations internationales,
- à M. Jean-Baptiste HAGENMULLER, directeur délégué, pour tous les actes relevant de la direction du siège, du « centre de gestion commune RH PIC et Siège », du département des patrimoines culturels de l'AP-HP,
- à Mme Séverine SAUNIER, directrice du Siège, notamment pour tous les actes, arrêtés, décisions de toute nature relevant des attributions et du fonctionnement courant de la direction du Siège ; en cas d'empêchement de Mme Séverine SAUNIER, délégation est donnée à M. Frédéric LOROTTE, ingénieur hospitalier, pour les actes de fonctionnement courant de la direction du Siège et notamment la signature des bons de commande émis dans le périmètre de responsabilité de la direction du Siège ; en cas d'empêchement de Mme Séverine SAUNIER et de M. Frédéric LOROTTE, délégation est donnée à Mme Huguette DULYMOIS, et en son absence à M. Arnaldo DE SAO PEDRO, tous deux adjoints des cadres hospitaliers, pour les décisions de mise en paiement relevant de la direction du Siège,
- à Mme Séverine SAUNIER, directrice par intérim du « Centre de Gestion Commune des Ressources Humaines des PIC et du Siège », et en cas d'empêchement à Mme Joëlle CANTORI, adjointe à la directrice du « Centre de Gestion Commune des Ressources Humaines des PIC et du Siège ». En cas d'empêchement de Mme Joëlle CANTORI, délégation est donnée à Mme Christelle VIEMONT-FRESNES, attachée d'administration hospitalière, pour les actes relatifs à la gestion des carrières et de la paie des personnels non médicaux relevant du domaine de compétences du pôle gestion et à Madame Sophie FILLION, adjoint des cadres hospitaliers, pour les actes de fonctionnement courant

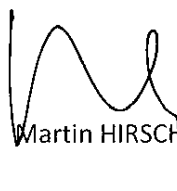
du « Centre de gestion commune RH, PIC et Siège » à l'effet de signer au nom du directeur général les décisions, arrêtés et actes administratifs de toute nature ressortissant de leurs champs de compétence respectifs, tels que définis par l'arrêté n°2014146-0006 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale.

- à Mme Hélène SERVANT, directrice du département des patrimoines culturels de l'AP-HP, pour les actes relevant de son domaine d'attribution, en cas d'empêchement de Mme Hélène SERVANT, délégation est donnée à Mme Camille PEREZ, conservateur territorial du patrimoine, adjointe responsable du musée de l'AP-HP et à Mme Marie BARTHELEMY, attachée principale d'administration hospitalière, adjointe responsable du service des archives de l'AP-HP, pour signer chacune dans son domaine de compétence, les actes de gestion courante et administrative, à l'exception, pour Mme Marie BARTHELEMY, de ceux qui relèvent du contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les archives,

à l'effet de signer au nom du directeur général les décisions, arrêtés et actes administratifs de toute nature ressortissant de leurs champs de compétence respectifs, tels que définis par l'arrêté n°2014146-0006 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale. »

ARTICLE 2 : Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 22 OCT. 2019



Martin HIRSCH